

**Ordre du jour**

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 décembre 2023.

2°/ Chambre Régionale des Comptes : rapport d'observations définitives (ROD2) sur le contrôle coordonné de l'aménagement du littoral Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et commune de Port-La Nouvelle, années 2018 et suivantes.

**Finances – Urbanisme - Sécurité**

3°/ ALOGEA : octroi d'une garantie pour le financement du programme de logements, résidence Emile Zola.

4°/ Acquisition des parcelles cadastrées en section AL n°863 et n°864.

5°/ Acquisition des parcelles cadastrées en section AO n°300 et n°301.

6°/ Cession des parcelles cadastrées en section AN n°36, 274, 276, 278, 513 et 514.

7°/ Grand Narbonne Communauté d'Agglomération : convention de mise à disposition de la solution de publication de cartes internet « LizMap ».

8°/ Convention de partenariat entre la Commune et le Tennis Club Nouvellois pour la gestion des pistes de Padel.

9°/ Commission Communale pour l'Accessibilité : rapport annuel 2023.

**Ressources humaines**

10°/ Modification du tableau des effectifs.

11°/ Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

12°/ Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de l'Aude : contrats d'assurances des risques statutaires.